

Maître d'ouvrage : Agglomération Gaillac-Graulhet  
Commune de Larroque - UDAP du Tarn, Patrick Gironnet ABF

*Site patrimonial remarquable de Larroque et Puycelsi, Tarn*

Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine

# PVAP de Larroque

Rapport de présentation  
Inventaire des patrimoines - paysager, urbain et architectural

Juin 2025

## Atelier d'Architecture Rémi Papillault (mandataire)

Architecte dplg, architecte du patrimoine, urbaniste IFU Historien EHESS  
11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE  
T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-rp.org

## Marion Sartre (co-traitant)

Architecte dplg et architecte du patrimoine  
11 rue Pargaminières - 31 000 Toulouse  
T : 06 79 84 81 24 / M : contact@marion-sartre.fr

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

# Sommaire

INTRODUCTION .....	5
1. LE SPR DE PUYCELSI ET LARROQUE, <i>Introduction commune</i> .....	7
1.1. Le site patrimonial remarquable de Puycelsi et Larroque.....	9
1.2. Les autres servitudes réglementaires de la commune .....	13
2. LARROQUE, <i>Diagnostic, inventaire des patrimoines paysager, urbain et architectural</i> .....	15
2.1. L'insertion du village dans le site .....	17
2.2. Le village médiéval .....	20
2.3. Le renouveau du village aux XVIIIème et XIXème siècles .....	31
3. LARROQUE, <i>Les objectifs du PVAP</i> .....	63
3.1. Les quatre zones du PVAP .....	65
3.2. Le PVAP et le PLU .....	70
4. ANNEXES.....	73

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE



Le village de Larroque a été intégré au Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi du fait de la relation de covisibilité entre les deux villages. Ce choix résulte également de la volonté de protéger et mettre en valeur la qualité d'inscription du bourg dans un paysage naturel exceptionnel, celui d'une falaise majestueuse.

L'intérêt patrimonial du village concerne également la structure urbaine témoignant de l'histoire de Larroque, sa création au Moyen Age et de son développement au XIXème siècle le long de la route départementale longeant La Vère. Le patrimoine bâti témoigne de ces deux phases de constitution et de développement du bourg avec un ensemble de maisons en pan de bois de la fin de l'époque médiévale et d'une majorité de constructions datant des XVIIIème et XIXème siècles. C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et Larroque a été créé par arrêté ministériel du 24 septembre 2021. Le projet a été porté par la communauté d'agglomération « Gaillac Graulhet », à laquelle les deux villages appartiennent.

Aujourd'hui, les élus entament la dernière étape dans la finalisation du projet de SPR avec l'élaboration de son document de gestion, le PVAP. Ce dossier,

permettant d'en assurer la conservation et la mise en valeur, est destiné à préciser les modalités réglementaires, graphiques et écrites s'appliquant au SPR. Il comprend un rapport de présentation, deux documents graphiques (le plan général du PVAP et de ses zones / le plan de protection du PVAP) et un règlement.

Le présent dossier, appelé rapport de présentation, est constitué de deux parties. La première consiste à un inventaire des patrimoines sur le périmètre couvert par le plan du SPR. Ce diagnostic doit permettre d'identifier et de caractériser les différents patrimoines qu'ils soient paysager, urbain, architectural et archéologique. Il doit également définir les grandes familles d'immeubles en présentant les caractéristiques typologiques, constructives et décoratives de chacune. Dans le présent rapport, ce classement a été élaboré par époques de construction.

La seconde partie permet d'expliquer le choix des différentes zones du PVAP et pour chaque zone de définir des objectifs.

Le diagnostic et la définition des objectifs du PVAP doivent permettre de justifier les prescriptions qui seront énoncées dans le règlement.

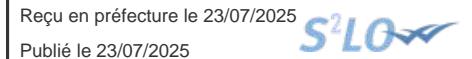
Envoyé en préfecture le 23/07/2025  
Reçu en préfecture le 23/07/2025  
Publié le 23/07/2025  
ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE



# 1. Le SPR de Larroque et Puycelsi

## *Introduction commune*

Envoyé en préfecture le 23/07/2025



Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

## 1.1 LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE PUYCELSI ET LARROQUE

« Située à l'ouest du Tarn, perchée sur son promontoire naturel, Puycelsi se caractérise par un profil harmonieux du fait de ses volumes bâtis et de ses fortifications qui enserrent quatre monuments historiques et offrent une vue d'ensemble sur le paysage environnant.

Le village de Larroque, adossé à sa falaise calcaire, en limite du territoire communal de Puycelsi, entretient un lien visuel évident, qui lie étroitement les deux communes entre elles.

Aux vues de la qualité de leur bâti, de leur structure urbaine préservée et de leur paysage, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de Puycelsi et de Larroque présentent un intérêt public du point de vue historique, architectural, archéologique et paysager.

Le classement du site patrimonial remarquable et l'élaboration à venir d'un plan de gestion permettront d'assurer dans les meilleures conditions la conservation et la mise en valeur du patrimoine des villes de Puycelsi et Larroque en lien notamment avec les services de l'Etat (en particulier la DRAC Occitanie et l'architecte des bâtiments de France). »

Source : <https://www.culture.gouv.fr>

Le SPR de Puycelsi et Larroque a été créé pour la relation qu'entretien le village de Puycelsi avec celui de Larroque, les deux villages sont en covisibilité.

L'arrêté ministériel du 24 septembre 2021 a procédé au classement du site patrimonial remarquable de Puycelsi et Larroque.



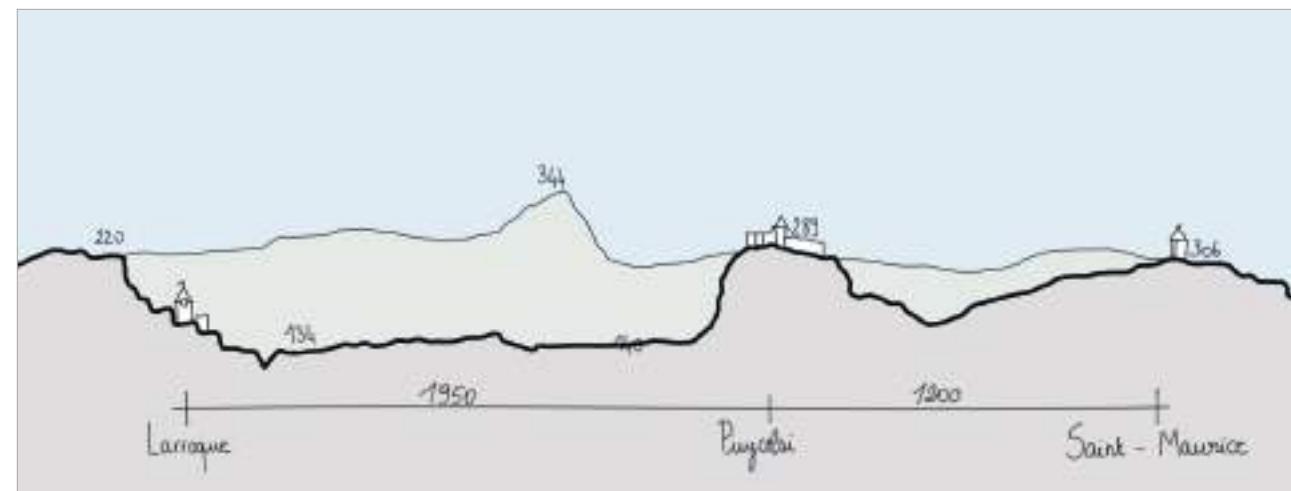
Larroque depuis la place de Puycelsi.



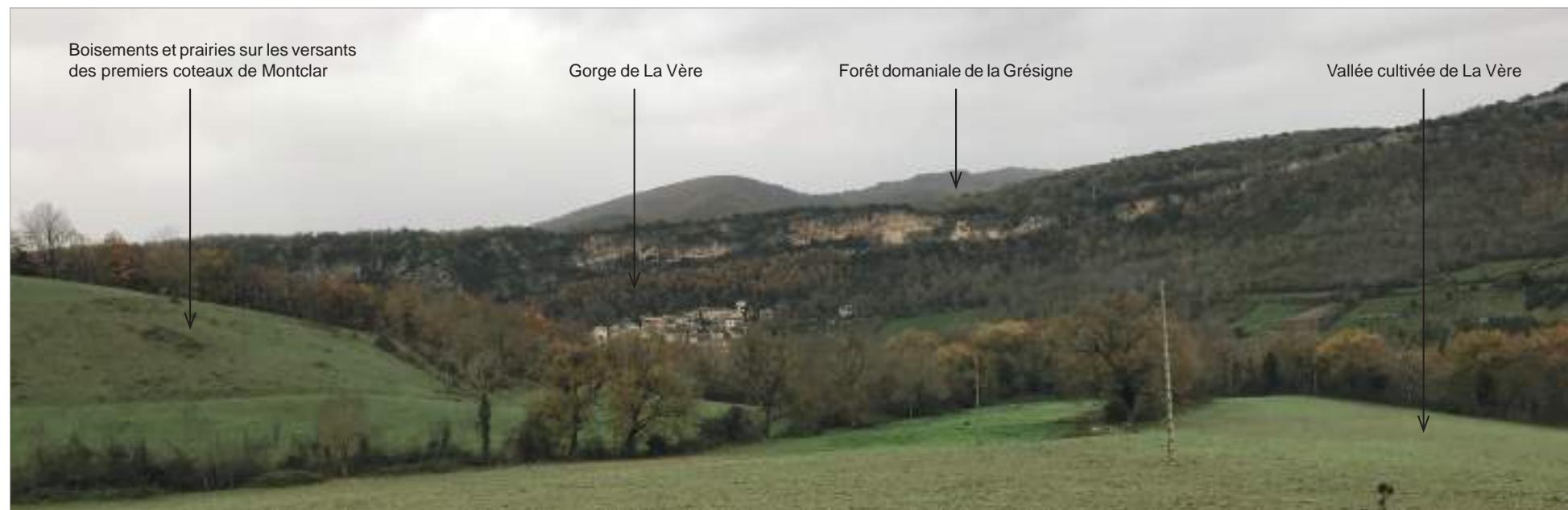
Le village de Puycelsi depuis la place de l'église de Larroque.

Les deux villages sont réunis par un ensemble cohérent de paysages :

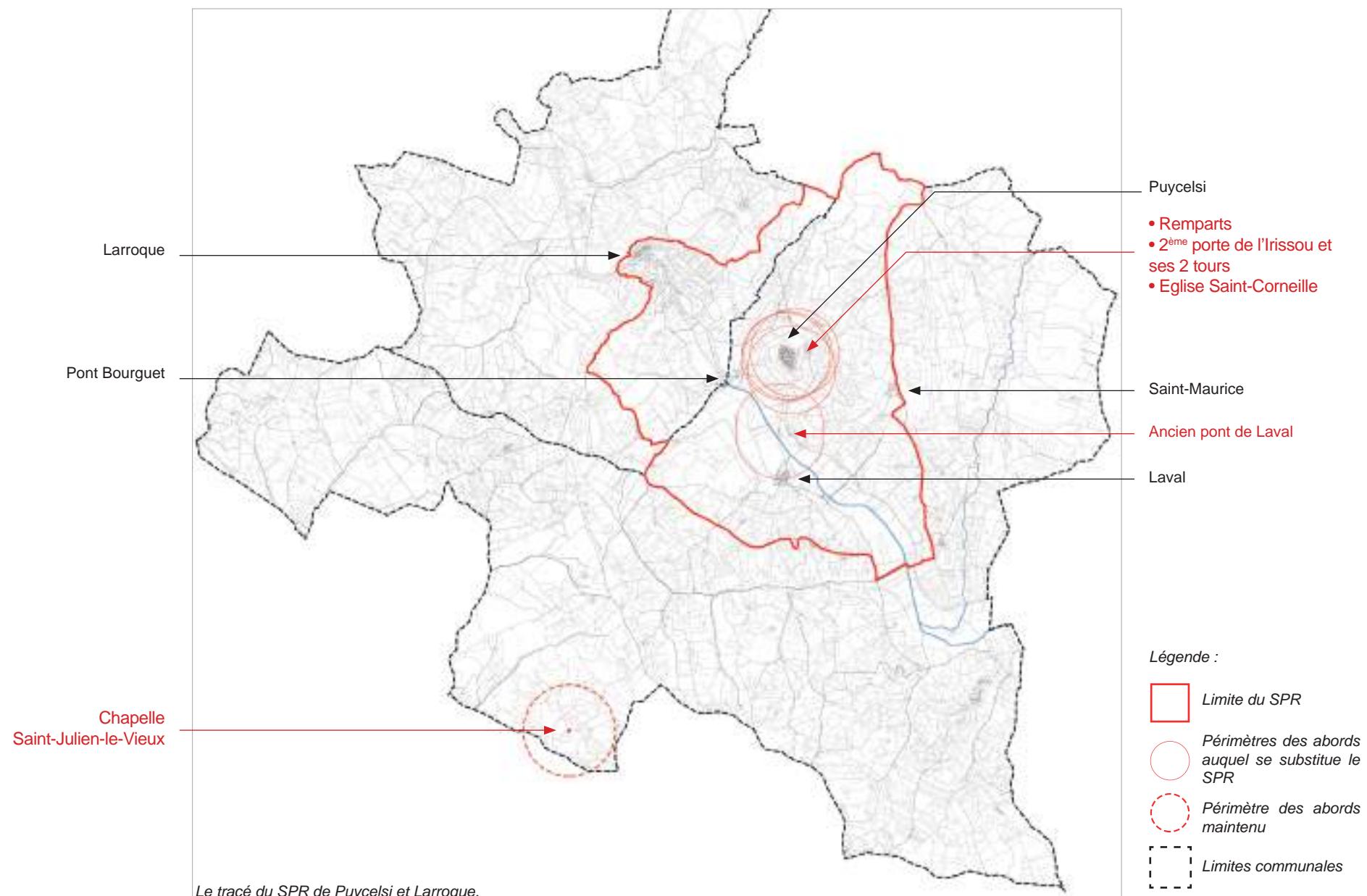
- la vallée de La Vère délimitée par les falaises et les versants des coteaux ;
- la forêt domaniale de Grésigne ;
- les coteaux de Montclar.



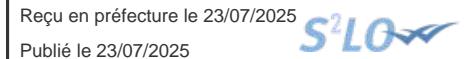
Coupe Larroque à Saint-Maurice (commune de Puycelsi).



Le village de Larroque dans son écrin paysager.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025



Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

## 1.2 LES AUTRES SERVITUDES RÉGLEMENTAIRES

### A. Les protections au titre des sites

La commune comprend un site inscrit se chevauchant avec le SPR.

#### Le site inscrit des « Gorges de l'Aveyron et vallée de La Vère »

Arrêté du 19 février 1985.

Surface : 9326 Ha.

Plusieurs communes concernées.

#### Motivation de la protection du site :

L'intérêt patrimonial de ce site réside dans une combinaison relief / patrimoine bâti / agriculture, qui compose un paysage grandiose et rude, avec des panoramas exceptionnels.

#### Enjeux du site :

De nombreux espaces sont en cours d'abandon par l'agriculture et l'élevage. Le paysage est en train de perdre son identité et les panoramas exceptionnels qu'il offre.

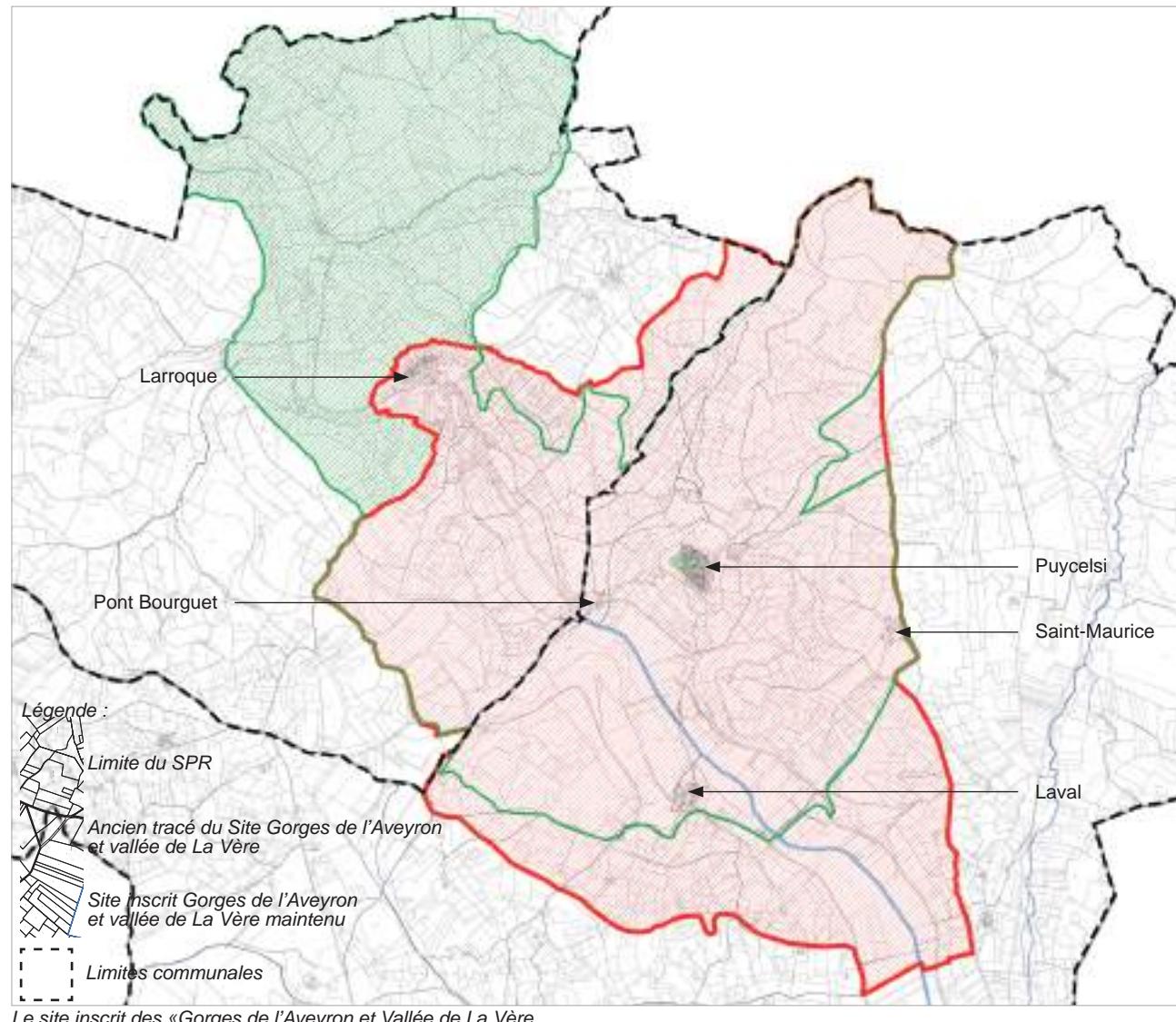
#### Recommandations :

Restauration du bâti.

Eviter le mitage.

L'entretien des versants, les plus menacés par l'enfrichement, pourrait passer par la réintroduction de l'élevage.

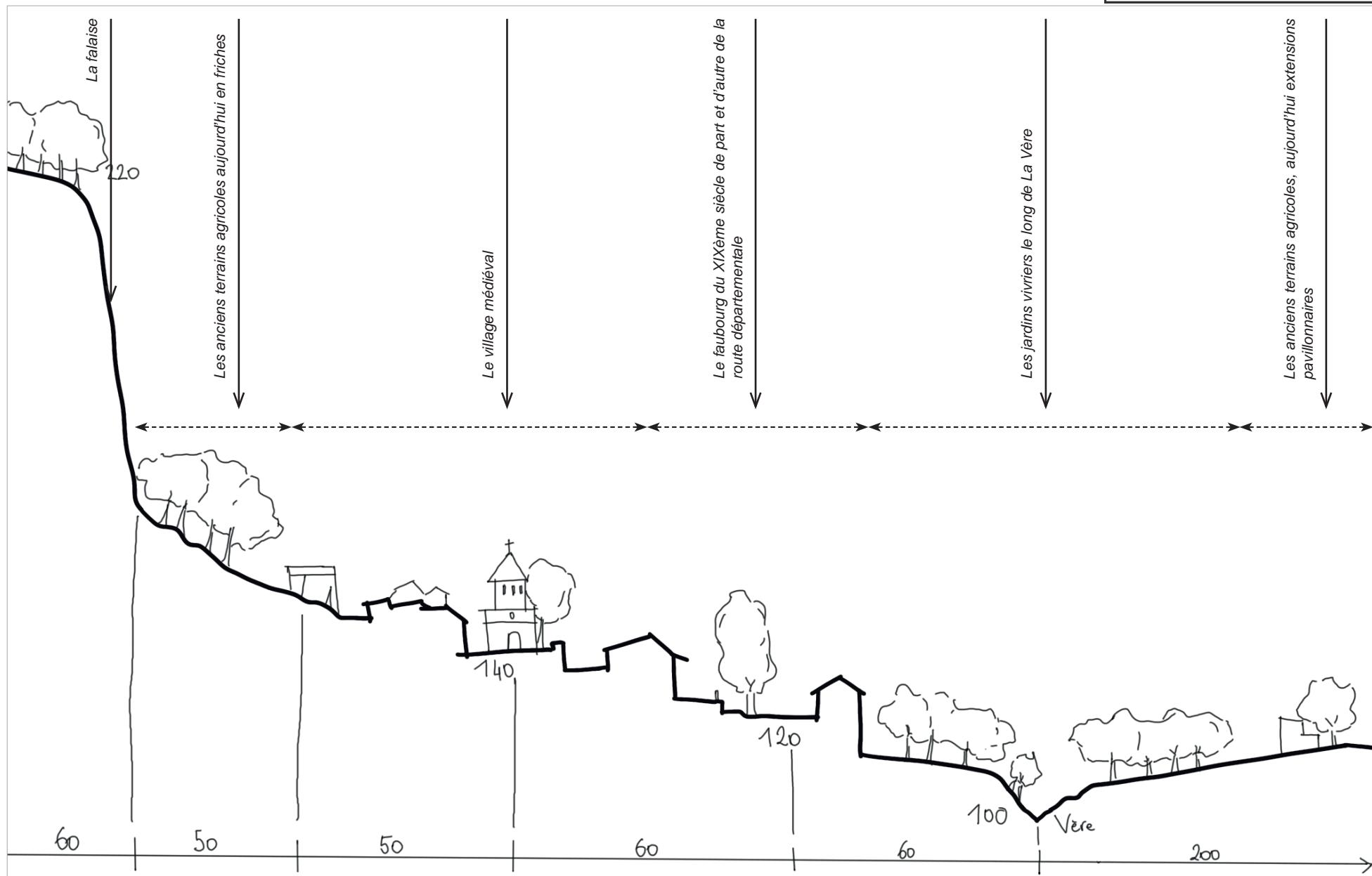
**Le site inscrit des « Gorges de l'Aveyron et vallée de La Vère » est maintenu en dehors du SPR. L'architecte des bâtiments de France émet un avis pour tout travaux au sein de ce site inscrit maintenu.**



Envoyé en préfecture le 23/07/2025  
Reçu en préfecture le 23/07/2025  
Publié le 23/07/2025  
**S2LO**  
ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

## 2. Larroque

*Diagnostic, inventaire des patrimoines paysager,  
urbain et architectural*



Coupe patrimoniale Nord / Sud.

## 2.1 L'INSERTION DU VILLAGE DANS LE SITE

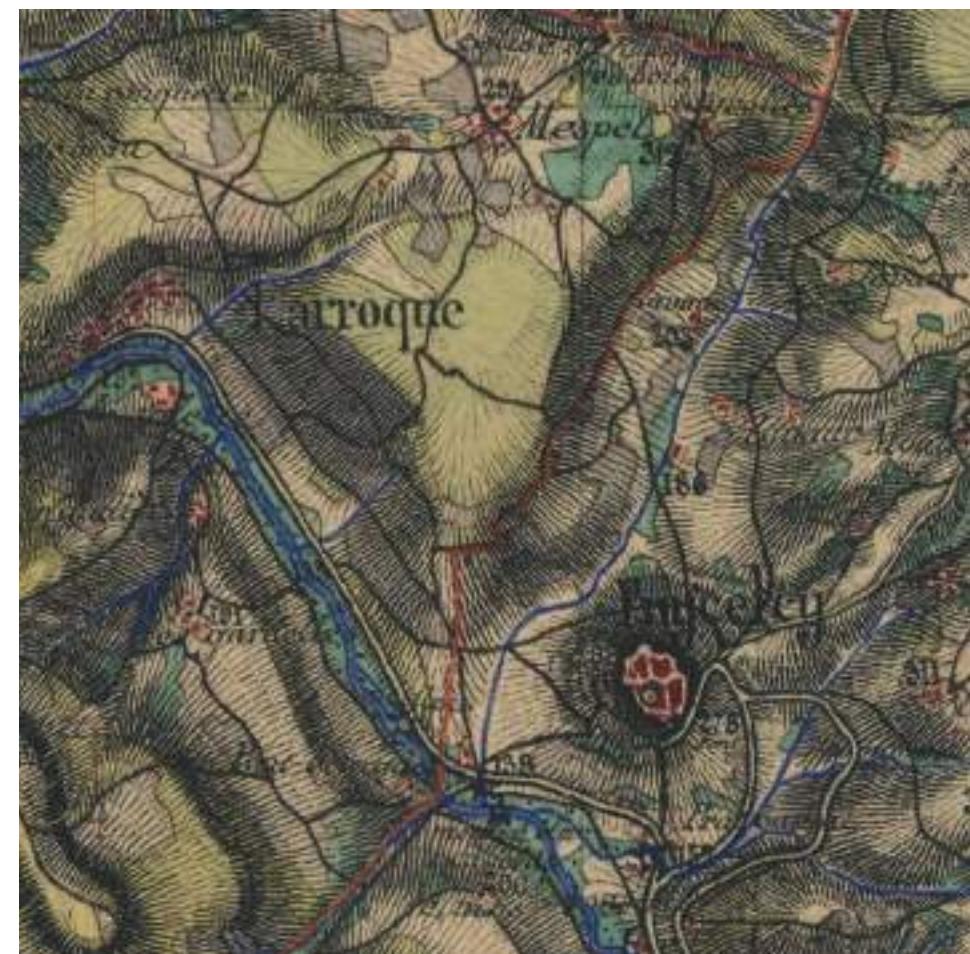
### A. Une prise de site exceptionnelle

Le village de Larroque a été édifié à flanc de falaise à l'entrée des gorges de La Vère. Installé dans la pente, il s'est développé linéairement entre les deux limites que constitue la falaise et la rivière. Aujourd'hui, l'inscription du village dans son écrin paysager préservé est devenu l'image emblématique de Larroque. Les vues aériennes du site sont nombreuses.



Carte de Cassini - XVIIIème siècle.

Première carte topographique à l'échelle du royaume de France.



Carte d'état major - XIXème siècle.

Le dessin de la topographie, de l'utilisation des sols, du bâti, des routes est plus précis.

## B. Une variété de paysages au sein de l'écrin

Depuis l'apogée de la population rurale au milieu du XIXème siècle, le mouvement de décrue démographique sensible dès les années 1870, conjuguant exode rural et dénatalité, a eu une incidence sur les paysages agricoles.

La comparaison des vues anciennes et actuelles du village témoigne de la disparition progressive de l'activité agricole et de l'enrichissement progressif des terrains. Le paysage ouvert du début du XXème siècle dans lequel la silhouette du village

se détachait est devenu un paysage fermé, seuls les toits des maisons émergent des houppiers. Aujourd'hui, l'écrin paysager du village, où les masses boisées dominent, est constitué de plusieurs entités :

- en amont et en aval de Larroque les champs cultivés ;
- aux abords du village les jardins vivriers le long de la rivière ;
- la ripisylve le long des berges de La Vère ;
- les alignements de platanes de la départementale ;
- les boisements et prairies sur les versants des premiers coteaux de Montclar ;
- la friche boisée constituant le fond de scène du village ;
- la forêt domaniale de la Grésigne sur le plateau.

Cette variété est devenue une richesse à préserver et mettre en valeur.



Évolution du paysage entre le début du XXème siècle et aujourd'hui.  
Source : delcampe.net



Au début du XXème siècle, le village se détache au milieu d'un paysage ouvert.  
Source : delcampe.net



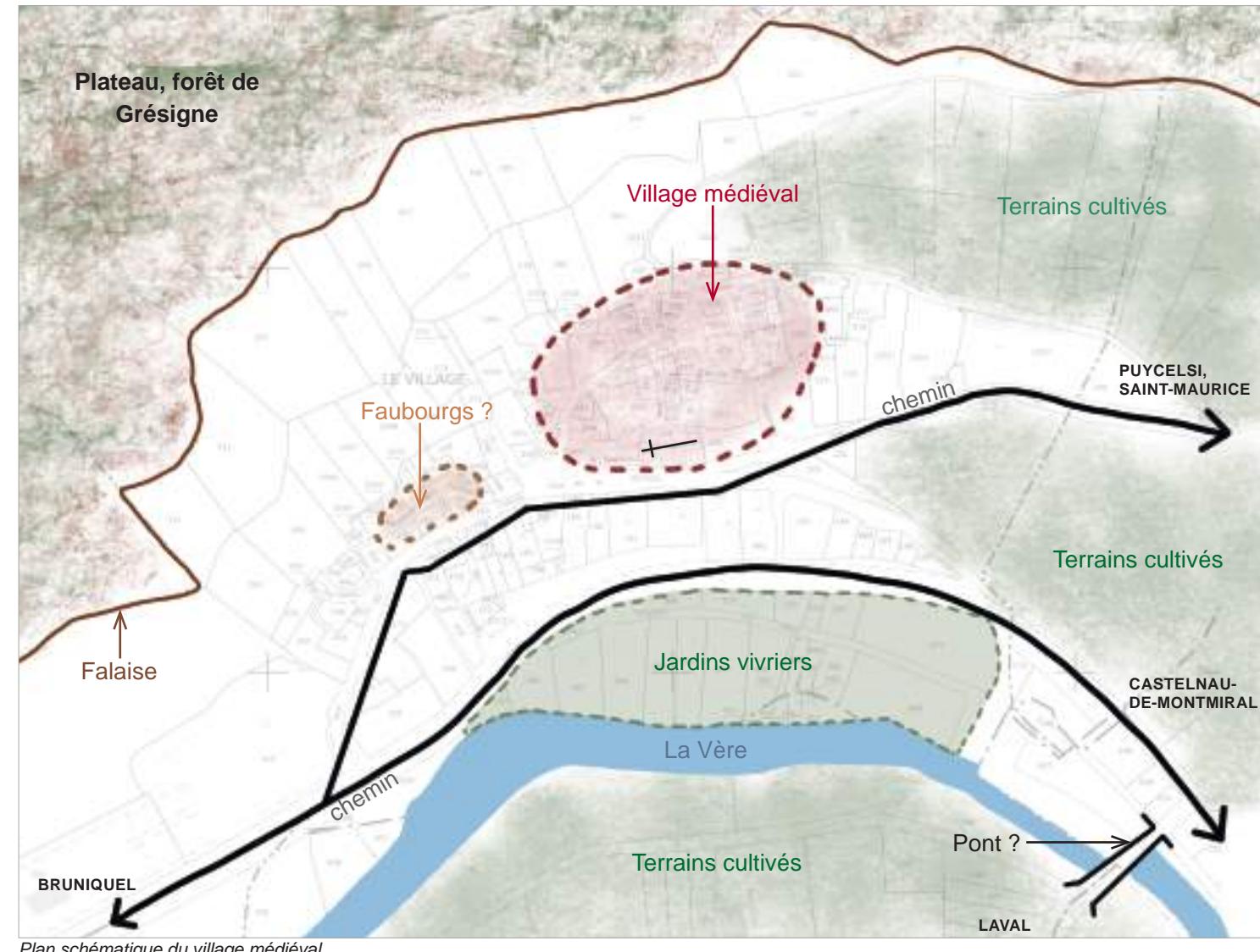
Schématisation des différentes entités paysagères.

## 2.2 LE VILLAGE MÉDIÉVAL

### A. Le noyau urbain médiéval

Le groupement de maisons en pan de bois médiévales positionné autour de l'église laisse supposer qu'au Moyen Age le village était limité à noyau urbain de forme circulaire. Un faubourg linéaire se développait peut-être le long du chemin menant à la route de Bruniquel à Castelnau-de-Montmiral.

Les terres agricoles enserraient le village. Les jardins vivriers devaient se développer en bordure de La Vère.



La structure urbaine de cette partie du village conserve un réseau de rues étroites au tracé sinueux caractéristique de l'urbanisme médiéval. Les anciennes maisons en pan de bois et la diversité des gabarits du bâti renforcent le caractère pittoresque du lieu. Au débouché des rues, les vues sur les collines et la falaise boisée contrastent avec la minéralité du village.



Vue sur les collines.



La falaise comme fond de scène, une unité de teinte.



## B. Les vestiges des maisons en pan de bois

Un ensemble de maisons en pan de bois atteste d'une occupation du site depuis la fin du Moyen Age.

Une maison en pan de bois est une construction dont les structures porteuses verticales et horizontales sont constituées de pièces de bois. En façade, le mur est composé d'éléments assemblés comprenant la structure porteuse, les pièces permettant de décharger et de contreventer et celles assurant la fixation des menuiseries ou du remplissage. La maçonnerie n'est utilisée que pour le remplissage (hourdis) et parfois pour certaines parties de l'édifice (mur du RdC, murs mitoyens...).

A Larroque, les maisons en pan de bois sont les seuls bâtiments médiévaux conservés. Cela veut-il dire que ce mode de bâtir était le seul employé ? Cela est probable du fait de la présence de la forêt de la Grésigne toute

proche qui permettait un approvisionnement en matière première. Ce type de construction présentait d'autres avantages, la facilité de la mise œuvre tout d'abord. Également l'intérêt de l'encorbellement qui permettait de gagner de la surface de plancher à chaque étage sans augmenter la taxe que devait payer les habitants – cette dernière étant calculée sur l'emprise bâtie au sol. Le caractère rural du village peut aussi expliquer que le bois est été privilégié pour édifier les maisons.

Cet ensemble de maisons en pan de bois de la fin du Moyen Age constitue un ensemble patrimonial remarquable à conserver et à restaurer afin de maintenir leur caractéristiques constructives et décoratives.

*Cette maison conserve de la structure en pan de bois médiévale : un encorbellement (1), une ossature avec un contreventement par croix de Saint-André (2), faisant une hauteur d'étage, un mur mitoyen en débord (3) (parcelle 237).*



Toutes les maisons à pan de bois du village ont subi des modifications importantes aux XVIIIème et XIXème siècles avec la suppression des encorbellements et des reconstructions partielles. Quelques unes conservent des dispositifs médiévaux qui permettent de définir des caractéristiques constructives de cet habitat médiéval. La majorité des constructions ont des structures mixtes associant ossature bois et maçonnerie de moellons pour bâtir le rez-de-chaussée et les murs mitoyens. Le pan de bois a un étage en encorbellement avec des abouts de solives sculptés.



Peu sont conservés car ils ont tous été retaillés. L'ossature est réalisée avec des bois de sections importantes et soigneusement équarris. Le contreventement est assuré par des croix de Saint-André faisant une hauteur d'étage ou des décharges avec ou sans tournisses. Le remplissage peut-être réalisé en moellons de pierre, blocs de tuf, torchis ou briques de terre cuite. Les hourdis bâties avec ces deux derniers matériaux correspondent peut-être à des reconstructions des XVIIIème ou XIXème siècles.

*Maison en pan de bois à encorbellement de l'époque médiévale. La structure semble avoir été remontée au XVIIIème siècle (parcelle 231).*

*Important débord de toit charpenté avec des chevrons dont la section est importante*

*Hourdis en moellons recouvert d'un enduit ton sable*

*Fenêtre du XVIIIème siècle*

*Structure à grille avec deux décharges \_ XVIIIème siècle ?*

*Structure à grille sans contreventement \_ XVIIIème siècle ?*

*Fenêtre du XVIIIème siècle*

*Mur en encorbellement : tête du mur en pierre de taille, supporté par deux consoles taillées en quart-de-rond*

*Du fait de la pente, le RdC bas semi-enterré est construit en maçonnerie  
Percements datant du XVIIIème siècle ou du XIXème siècle*



Maison en pan de bois à encorbellement de l'époque médiévale. La structure semble avoir été remontée au XVIII<sup>e</sup> siècle (parcelle 231).

Porte du RdC bas datant de l'époque médiévale. Le linteau est supporté par des coussinets sculptés (motif de feuillage).



Porte et jour du RdC haut datant de l'époque médiévale. L'arête des deux encadrements est taillée en chanfrein.





Maison en pan de bois de l'époque médiévale (parcelle 1021).  
Le RdC était également à ossature bois. Le poteau cornier est conservé.  
La structure de l'étage a été remontée sans débord (XIXème siècle).

Certains bois de l'ossature ont des sections importantes et sont régulièrement taillés. Ils datent de l'époque médiévale. D'autres sont tors, ils sont plus récents (XIXème siècle).



Encorbellement latéral (parcelle 279).



La structure médiévale a été déposée et remontée sans débord (parcelle 1084 partie 2).



Hourdis en torchis.



Sur chaque façade, le colombage a été remonté à l'aplomb (parcelle 227).



La qualité des bois utilisés laisse supposer que la structure devait être laissée apparente. Le bois étant un matériau fragile qui s'altère sous les effets des ultraviolets et de l'eau de pluie, l'ossature devait recevoir pour sa



Maisons médiévales conservant un enduit venant masqué les hourdis, Touget (Gers).



Détail de l'arrêt d'enduit en chanfrein, Touget (Gers).

conservation une protection, probablement une huile ou un badigeon. Les hourdis recevaient probablement un enduit qui assurait une protection de la maçonnerie. Ceci était sûr pour ceux bâties en terre crue et en tuffeau.





Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



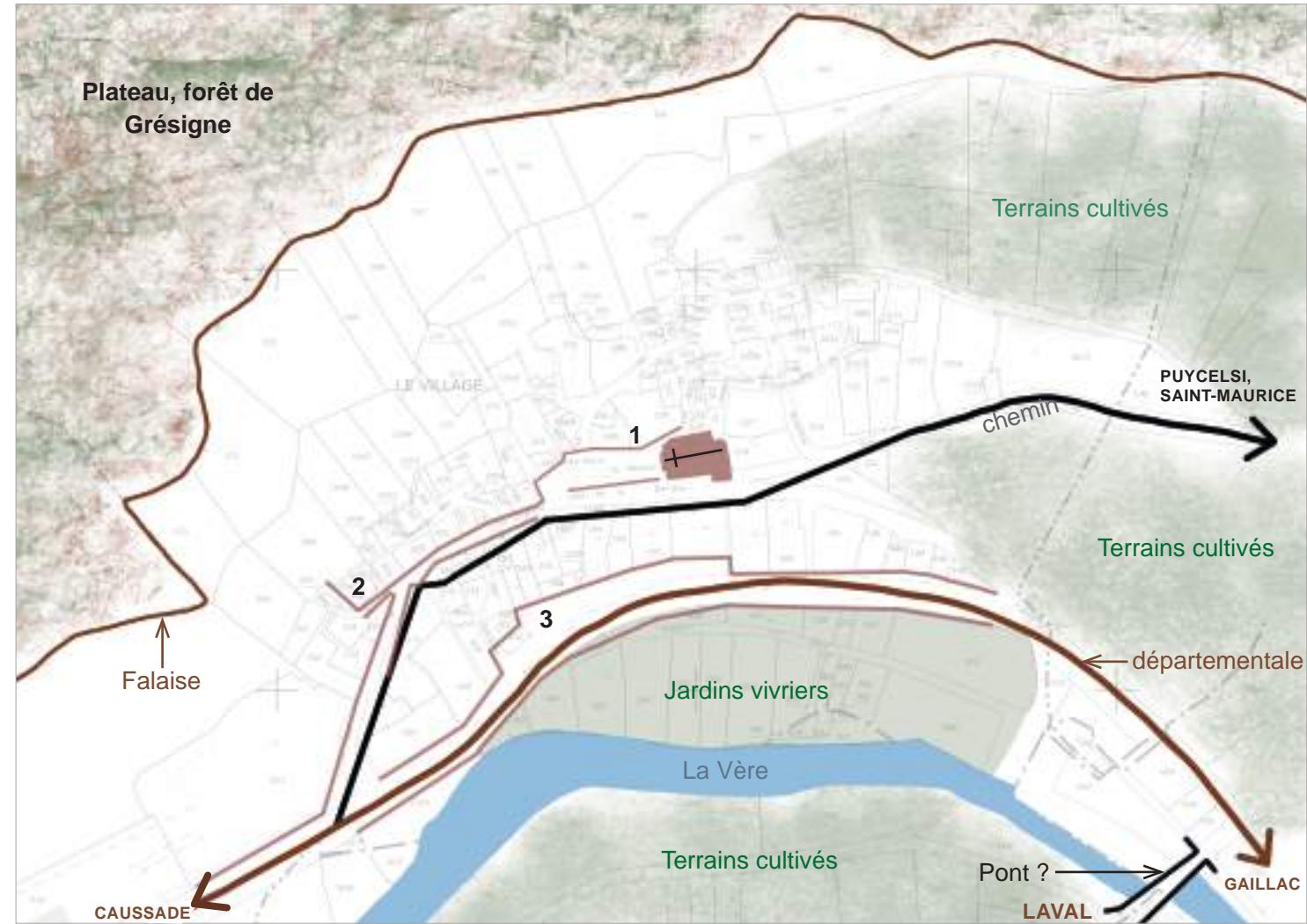
ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

## 2.3 LE RENOUVEAU DU VILLAGE AUX XVIIIÈME ET XIXÈME SIECLES

La commune de Larroque est créée en 1791 par le regroupement des localités de Saint-Nazaire-de-Larroque, de Saint-Martin-d'Urbens et de Notre-Dame-de-Mespel détachées du territoire de Puycelsi. Les XVIIIème et XIXème siècles, marquent une période de prospérité qui se traduit à la fois par une transformation du bourg médiéval et son développement.

### A. Les transformations à l'échelle urbaine

Au XIXème siècle, le village médiéval connaît une importante campagne de reconstruction avec notamment le réaménagement de la place de l'église. Parallèlement le village s'étend le long des anciens chemins et la nouvelle départementale logeant La Vère.



1. Le réaménagement de la place de l'église Saint-Nazaire

2. Développement du faubourg

3. Constitution d'un faubourg le long de la départementale

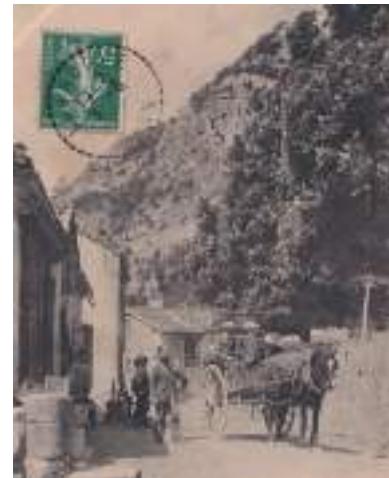
## Le réaménagement de la place de l'église Saint-Nazaire

Au XIXème siècle, le parvis de l'église fait l'objet d'une campagne de travaux d'embellissement. Le sol de la place est aplani et les terres sont maintenues par un mur de soutènement. Un calvaire est édifié face à la nouvelle façade de l'église, un élégant clocher-mur. Des arbres sont plantés.

Autour de la place toutes les maisons sont reconstruites et de nouvelles sont édifiées. Quelques pièces du rez-de-chaussée avait une vocation commerciale comme en atteste la taille de certains percements et la présence de devanture sur les cartes postales anciennes.

La place de l'église constitue aujourd'hui un ensemble urbain de qualité :

- une place en terrasse ombragée offrant des vues sur le paysage ;
- un ensemble homogène de façades en cohérence avec l'élévation de l'église;
- un lieu calme au cœur du bourg.



Vues anciennes.  
Source : delcampe.net



La place aujourd'hui.





1



2



3



4



5

## La constitution d'un faubourg linéaire

Un faubourg linéaire se constitue le long de la route départementale menant de Caussade à Gaillac. Il est constitué d'un bâti homogène de maisons mitoyennes bâties en maçonnerie de pierre. Cette voie devient une seconde place pour le village. Les équipements et lieux de mémoire de la république, école/mairie et relais de poste, y sont édifiés.



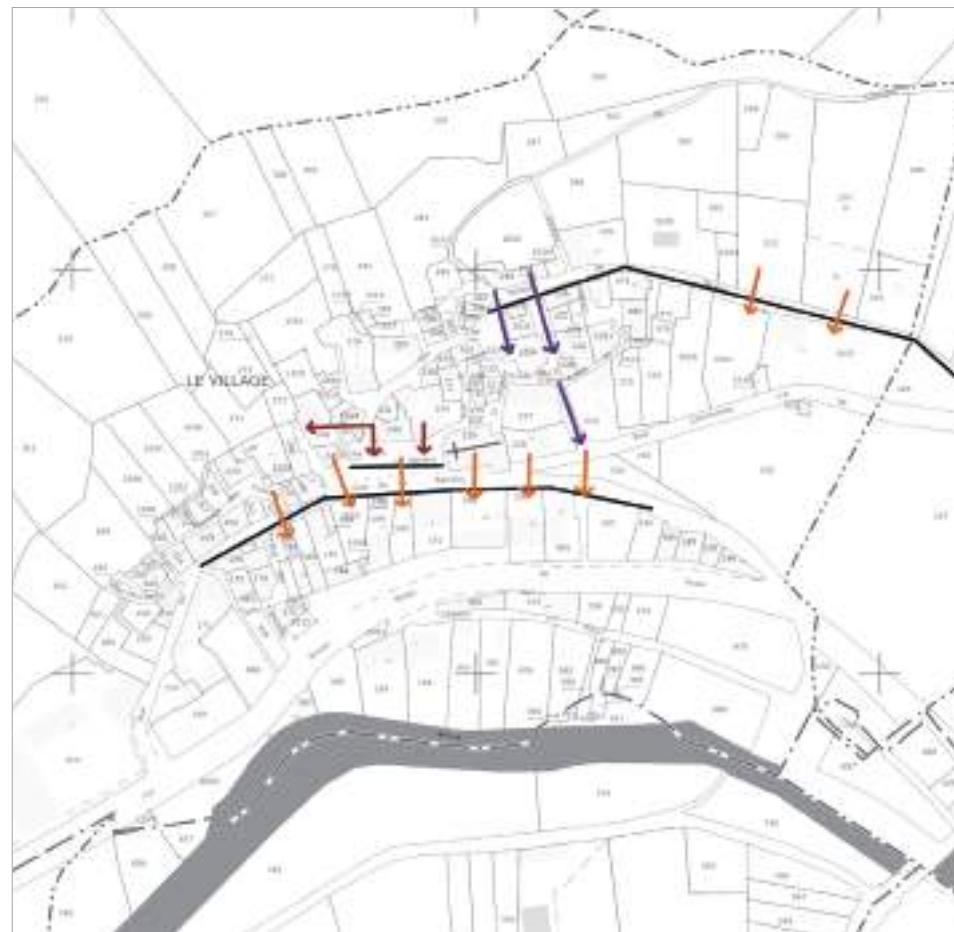
On y trouve également des commerces, un travail et une fontaine (refaite en 2000). Les arbres d'alignements apportent de l'ombre à ce nouveau lieu social du village. Cet espace conserve aujourd'hui une ambiance urbaine héritée du XIXème siècle et demeure un lieu de vie.



## L'extension du village médiéval le long des chemins

Le village s'étend également long des chemins qui suivent les courbes de niveaux. Pour relier ces voies des rues traversières sont aménagées, elles amènent du haut du village jusqu'à la route de Caussade à Gaillac.

Du fait de la topographie et d'un bâti diffus, de nombreuses vues sur la campagne s'offrent aux habitants et promeneurs depuis l'espace public. Malgré la densité bâtie, c'est une impression d'espace ouvert qui se dégage.



De nombreuses vues sur le paysage depuis les rues longeant les courbes de niveau.

- Place de l'église, une terrasse pour contempler les coteaux et la falaise
- Les rues traversières, des vues cadrees sur la vallée de La Vère et les coteaux
- Le long des rues suivant les courbes de niveaux, des points de vues au-dessus des jardins



Vue cadree depuis une rue traversière.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

## B. Le patrimoine bâti

### Les châteaux

Deux château sont situés dans le SPR. Le château La Vère, relais de chasse du XVIIIème siècle agrandi au XIXème siècle, marque l'entrée ouest du village. Le château de Pont Bourguet, construit au milieu du XIXème siècle, se trouve quant à lui en bordure de La Vère, à la limite de la commune de Puycelsi.



Le château de La Vère

Côté est, le logis et les dépendances (pigeonnier, orangerie, écurie ou maison) se développent selon un plan en L et sont organisés autour d'une cour. A l'ouest du château, un jardin à la française et un parc s'étendent en longueur jusqu'à une ancienne dépendance aujourd'hui en ruine.

*Le logis et les dépendances.  
Source photo aérienne : Plans*



Le château de Pont Bourguet

Le château est composé d'un corps de bâti central, cerné de deux corps de bâti latéraux. Il se développe sur trois niveaux. Il est entouré d'un parc.

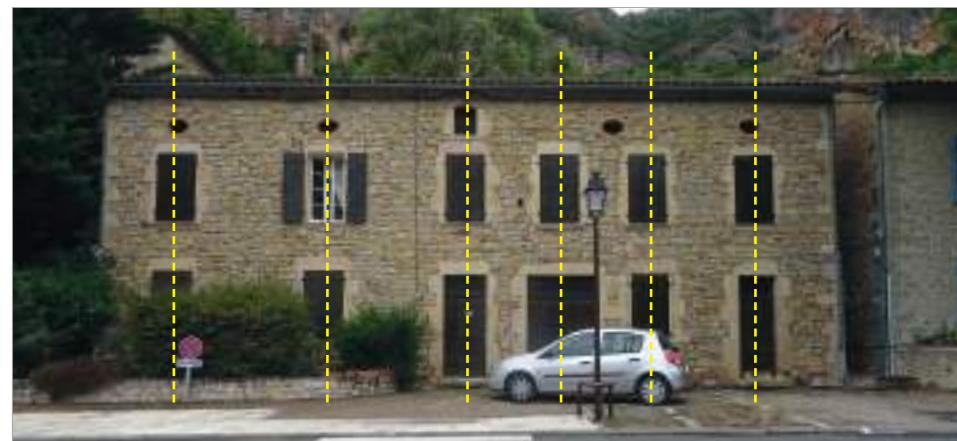
*Façade d'entrée du château.  
Source photo aérienne : Plans  
Source : <https://www.chateaudepontbourguet.com/>*

## Les maisons

La majorité des constructions du village sont des maisons datant des XVIIIème et XIXème siècles. Elles sont toutes bâties en maçonnerie de moellons de pierre. Elles peuvent être classées en deux familles, chacune ayant des caractéristiques propres.



Front bâti homogène le long de la route de Caussade à Gaillac.



Élévation régulièrement composée (parcelle 192).

### Les maisons cossues

Ces maisons sont situées majoritairement sur les espaces publics majeurs du village : la place de l'église et le long de la route de Caussade à Gaillac. Elles sont édifiées sur de larges parcelles possédant un jardin à l'arrière, parfois un second sur rue. Elles se développent sur deux niveaux avec un comble à surcroît. Les façades sont régulières composées en travées avec une répétition du même percement par niveau. Le décor architectural est peu développé, de rares maisons ont des encadrements de portes en pierre de taille sculptée.



Maison avec son pigeonnier (parcelle 185).





Les percements sont composés aléatoirement sur la façade (parcelle 247).



### Les maisons modestes

Ces maisons sont édifiées sur de petites parcelles n'ayant pas forcément de jardins. Les élévations comportent moins de trois travées et les percements sont moins bien composés en façade. Le décor architectural est inexistant. On note l'emploi de matériaux moins onéreux, comme la brique de terre cuite et le bois, pour la réalisation des encadrements des percements.

*Deux pièces en façade pour cette maison (parcelle 222).*



*Ici, une seule pièce par niveau (parcelle 250).*





## Les bâtiments utilitaires

Situés dans le village ou aux abords, ces constructions rappellent l'ancienne activité agricole. Ces édifices sont réalisés en maçonnerie de moellons de pierre pouvant recevoir un enduit à la chaux ton sable. La pierre de taille est employée pour bâtrir les chaînes d'angles ou les encadrements des percements. Le bois, matériau plus économique, est également utilisé pour traiter l'entourage des portes et fenêtres.



Ancien bâtiment utilitaire reconverti en mairie (parcelle 976).



Petites dépendances (parcelle 1050).



Appentis habillé en bardage bois (parcelle 196).

## Les fermes

Dans le SPR, quelques fermes présentent un intérêt patrimonial. Ces constructions ont les mêmes caractéristiques constructives que les maisons maconnées du bourg. Ce sont des bâtiments édifiés en moellons de calcaire houardés au mortier de chaux, la pierre de taille étant réservée pour les chaînes d'angles. Ce type de maçonnerie était destiné à être masqué par un enduit à la chaux teinté par des sables blonds, sauf peut-être certains parements de granges ou étables.

Quelque soit l'usage de la construction, la mise en œuvre est des plus soignée. On peut toutefois noter des différences dans la manière de bâtir entre l'habitation et les bâtiments dédiés à l'activités agricole qui sont plus modestes :

- la forme des toits - toiture à croupes pour l'habitation et simple toit à deux versants pour les bâtiments agricoles ;
- les couronnements - génoise pour l'habitation et débord de toit charpenté pour les bâtiments agricoles ;
- la nature des encadrements - utilisation du bois et de la brique de terre cuite pour les bâtiments utilitaires.

Bâtiment agricole, vers le Pradelo :

on peut noter la qualité de la mise en œuvre, notamment pour la partie droite de l'édifice : enduit à la chaux ton sable, encadrements en pierre de taille, menuiseries.



*La ferme des Gardelles*

Cette ferme comprend l'habitation et des bâtiments dédiés à l'activité agricole. Les trois bâtiment s'organisent autour d'une cour comme cela est fréquent pour les fermes de la vallée de La Vère.

Bâtiments du XIXème siècle

- Habitation
- Bâtiment agricole
- Bâtiment agricole du XXème ou XXIème siècles



## Le petit patrimoine

### Le lavoir

Comme beaucoup de la laverie en France, il date du XIXème siècle. C'est durant cette période, que le corps médical s'est rendu compte que le linge sale pouvait entraîner la diffusion de maladies comme le choléra, la rougeole ou la variole qui faisaient encore des ravages. Il existait des lavois privés, que les propriétaires mettaient parfois à la disposition des habitantes, mais peu de lavois publics. Par une loi du 3 février 1851, l'Etat décida de prendre à sa charge jusqu'à 30% des frais de construction des lavois communaux. Ce fut l'élément déclencheur d'une vague de constructions qui toucha toutes les communes. Le laverie de Larroque est situé en partie haute du village au fond d'une impasse et non en bordure de La Vère.



### Le travail à ferrer

Ce type de petit édicule permettait de maintenir et d'immobiliser des chevaux ou des bœufs lors du ferrage. Le travail à ferrer de Larroque est situé en bordure de la départementale. La construction comprend une toiture à deux longs pans supportée par des piliers en bois et en pierre de taille. Le bâtiment a été restauré il y a peu.



### Le pont sur La Vère

La construction comprend deux arches en anse de panier. Le pont est bâti en maçonnerie de moellons et en pierre de taille.



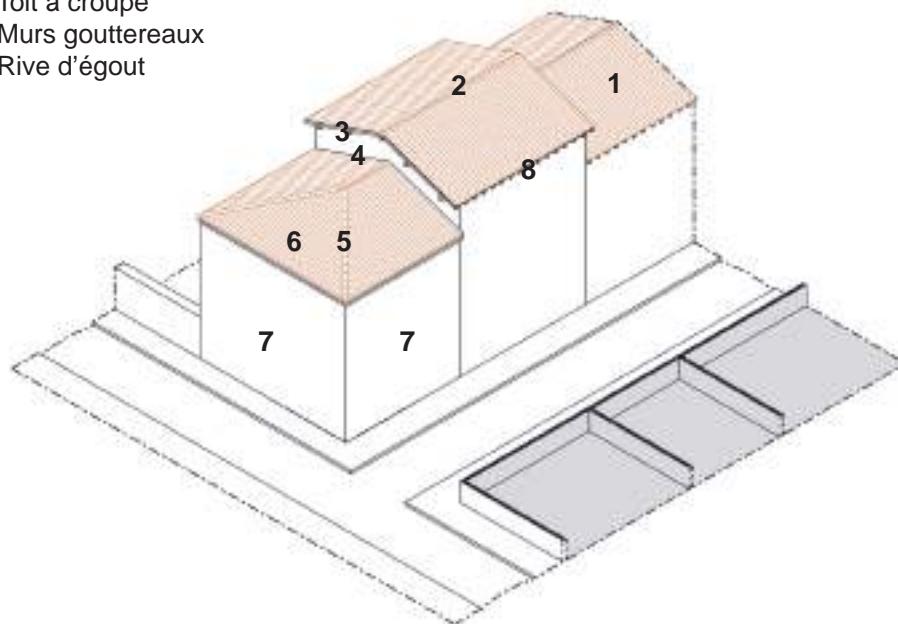
## C. Les modes de bâtir

### Les toitures

Les toitures des maisons du village sont à deux pentes avec un faîtage parallèle à la rue. Pour celles d'angles ou isolées, elles sont à croupes.

Toutes les couvertures du village sont réalisées en tuiles canal.

1. Toit à deux versants de long-pan / faîtage parallèle à la façade sur rue
2. Faîtage
3. Rive latérale (rive)
4. Solin rampant
5. Arêtier
6. Toit à croupe
7. Murs gouttereaux
8. Rive d'égout



Toiture à deux pentes au premier plan et toiture à croupes au second plan.



Modèles traditionnels de cheminée.

## La paroi et la baie

Les édifices des XVIIIème et XIXème sont des constructions maçonnées. De rares bâtiments sont réalisés en pan de bois, le plus souvent ce sont des reprises de façades médiévales avec un remploi des bois anciens. Durant ces deux siècles, Larroque est donc un village de maçon et de tailleur de pierre.

### Constitution du mur

Les murs sont montés en moellons de pierre calcaire hourdés au mortier de chaux. L'utilisation du grès est plus rare. Les blocs de pierre de taille servent à bâtir les chaînes d'angle harpées ainsi que certains encadrements de baies. A noter que les angles des constructions modestes ou des bâtiments utilitaires sont exécutés avec de gros moellons.



Les moellons étant de tailles variées, les assises de pose sont irrégulières.



Détail d'un appareillage de moellons.



Chaîne d'angle en pierre de taille.



Chaîne d'angle en moellons de pierre.

### L'encadrement des portes

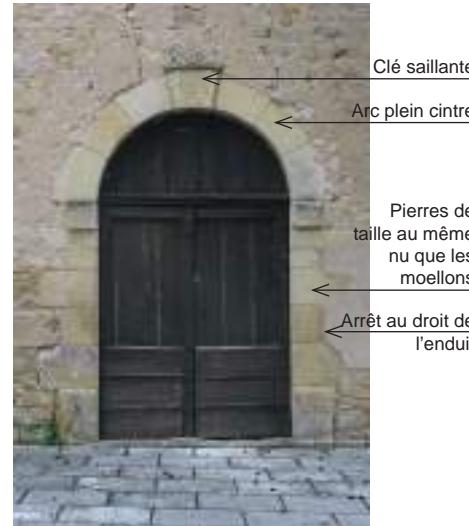
La majorité des encadrements sont en pierre de taille. Le plus souvent le couvrement est constitué d'un linteau droit. Les portes de l'église et du château de La Vère sont couvertes en arc plein cintre. Il en est de même de rares portes de maisons cossues ou de portes charretières qui nécessitent l'emploi d'un arc pour franchir une portée plus importante.

Le décor de l'encadrement évoque le statut social du propriétaire. Les maisons modestes ont un simple encadrement affleurant avec la maçonnerie de moellons de pierre. Pour les maisons cossues, la pierre de taille est en relief pour marquer un encadrement régulier sur lequel la clef se détache. Les plus belles portes ont un décor sculpté constitué de pilastres supportant une corniche.

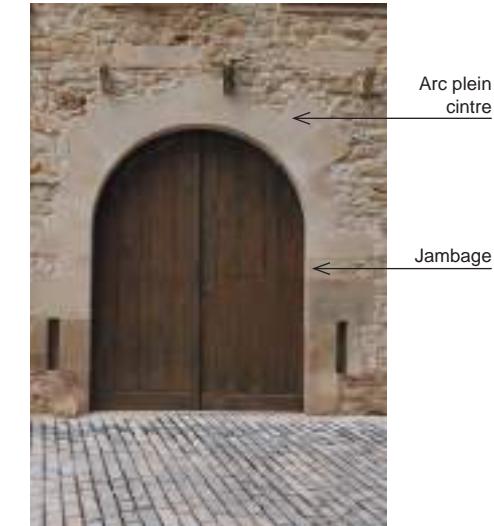
*Encadrement en pierre de taille affleurant.*



*Encadrement en pierre de taille affleurant.*



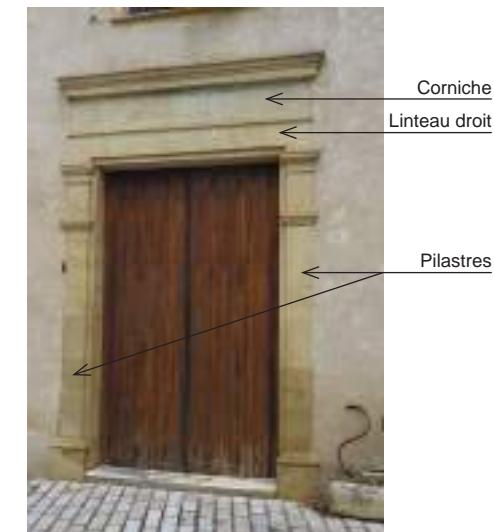
*Encadrement en pierre de taille affleurant.*



*Encadrement en pierre de taille saillant.*



*Décor architectural composé de pilastres supportant une corniche.*



### L'encadrement des fenêtres, rez-de-chaussée et étage

La forme des fenêtre correspond à un rectangle allongé verticalement. Comme pour les portes, les couvrements sont des linteaux qui peuvent être droit ou former un arc segmentaire.

Les pierres de taille de l'encadrement sont le plus souvent posées au même nu que la maçonnerie de moellons. L'arrête des pierres est taillée en feuillure pour recevoir les contrevents en position fermé. Certaines fenêtres sont ornées d'un appui mouluré saillant plus ou moins ouvragé. De rares encadrements sont saillants.



Encadrement en pierre de taille affleurant.



Encadrement en pierre de taille affleurant avec appui mouluré.



Détail d'une feuillure.



Variations du décor sculpté des appuis moulurés.



Lintea droit.



Lintea taillé en arc segmentaire.



Encadrement en pierre de taille saillant.



### L'encadrement des baies des combles

Le niveau de combles a souvent une fonction de stockage pour les denrées et les matériaux à usage domestique. Cet étage est éclairé et ventilé par des baies de forme rectangulaire ou ovale. Une partie du grenier peut faire office de pigeonnier. Sur les cartes postales anciennes, on peut voir que certains oculus sont occultés par une planche percée de trous, une seconde planche sert de base d'envol ou d'atterrissement. Elle empêche également les carnassiers d'accéder dans le pigeonnier. Des protections plus sophistiqués subsistent : console taillée, encadrement en relief.

Une maison du village conserve son pigeonnier « en pieds de mulets » adossé au logis. Sur une vieille vue, on peut observer un pigeonnier dont la volière en pan de bois est supportée par des colonnes.



Au centre une baie rectangulaire dont le linteau est taillé en arc segmentaire.



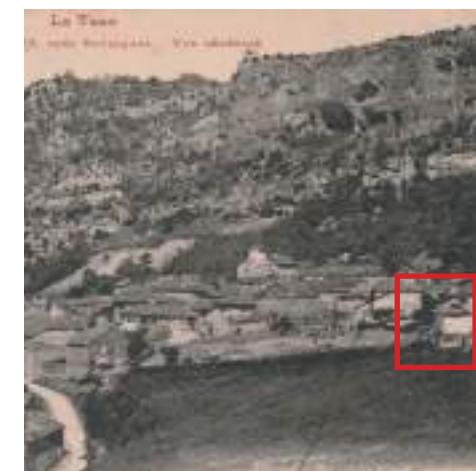
Deux oculus ovales à gauche et une baie rectangulaire à droite (ancien pigeonnier).



Anciens pigeonniers ménagés dans les greniers



Ancien pigeonnier « en pieds de mulets »



Pigeonnier sur colonnes

### L'utilisation d'autres matériaux que la pierre de taille

La brique de terre cuite, ou brique foraine, est employée pour bâtir les chaînes d'angle, les encadrements des percements ou bien les cordons et corniches. L'amélioration de la circulation routière a permis de transporter des briques d'argile depuis les briqueteries situées dans la vallée du Tarn ou de l'Aveyron, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle la brique foraine puis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la brique bourguignonne. Ce matériau est choisi car il est plus économique que la pierre de taille mais aussi parce que son module permet de réaliser plus facilement les arcs.



Arcs plein cintre de la porte et des fenêtres.



Oculus ovale d'une baie de l'étage de combles.



Arc segmentaire pour cet autre perçement d'un grenier.

Matériau peu onéreux, le bois est utilisé pour bâtir les encadrements des baies de maisons modestes ou de bâtiments utilitaires. Les percements d'une façade secondaire ou arrière peuvent également être en bois. Dans certains cas, seul le linteau est en bois, dans d'autres cas le linteau et l'appui, parfois c'est tout l'encadrement qui est réalisé dans ce matériau.



Lintea en bois pour cette porte charretière.



Les linteaux et appuis sont en bois, les jambages en moellons de pierre.



Certaines portes ou fenêtres ont des encadrements entièrement en bois.

La jonction mur / toiture : le couronnement

Les bâtiments du village ont majoritairement des couronnements constitués de génoises alternant rangs de brique foraine et de tuile. Elles peuvent être à un seul rang de tuile ou à deux. De rares bâtiments ont des corniches en brique foraine (château, école) ou en dalles de pierre.



Détail d'une génoise à deux rangs de tuile alternant avec des rangs de brique foraine



Génoise à un rang de tuile alternant avec des rangs de brique foraine (1) ou avec des tuiles canal rayonnantes (2)



Corniche en brique foraine sur l'élévation sur rue, le pignon est couronné d'une génoise rampante à un rang de tuile.



La corniche de cette maison modeste est constituée de deux assises de dalles en pierre de taille. D'autres édifices du village ont ce type de couronnement.



L'habitat modeste et les bâtiments utilitaires ont de simples débords de toit charpenté. Ils sont constitués de chevrons de fortes sections en débord de cinquante à quatre-vingt centimètres. Les abouts sont traditionnellement taillés en quart-de-rond ou en bec de flûte. A Larroque, tous les chevrons ont été retaillés ou remplacés et il ne subsiste qu'un exemple de débord de toit ancien.



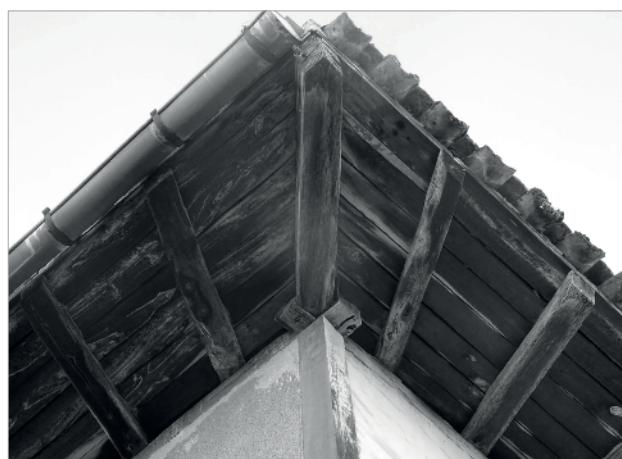
Maisons modestes avec un débord de toit charpenté.



Chevrons dont les abouts sont taillés en bec de flûte.



Détail d'un bec de flûte, Lisle-sur-Tarn.



Chevrons rayonnants d'une toiture à croupe.



Chevrons dont les abouts sont taillés en quart-de-rond.



Détail d'un quart-de-rond, Lisle-sur-Tarn.

## Les enduits de façade

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les façades qu'elles soient en maçonnerie de moellons de pierre ou en pan de bois, étaient destinées à être enduite. L'enduit à plusieurs fonctions. Tout d'abord, il permet de masquer des matériaux de construction jugés inesthétiques par les maîtres d'œuvre de l'époque. L'enduit assure également une protection du parement et contribue à assurer une étanchéité à l'air des parois. Depuis les années 1970, avec la mode des matériaux apparents, de nombreux enduits anciens ont été piqués.



Ces photographies témoignent de la disparition progressive des enduits anciens dans le village.



Les enduits anciens sont réalisés à la chaux. Ils sont colorés par l'emploi de sable blond et plus rarement rose. Les finitions sont variées : liissée, brossée pour faire ressortir les grains de sables, balayée.

*Enduits anciens conservés.*



*Enduit lissé.*



*Enduit brossé.*



*Enduit balayé.*



*Enduit teinté avec un sable rose.*



L'enduit peut-être associé à un décor de badigeon blanc ou blanc cassé. Le badigeon vient couvrir la corniche ou la génoise. Souvent un bandeau réalisé avec un enduit lissé également badigeonné vient souligner le couronnement.



Grâce au badigeon, les reliefs ressortent par le jeu des ombres sur un fond blanc cassé.



Chapelle de Mespel.

Dans les angles la pierre peut rester apparente. L'enduit a une coupure droite (il est alors en sur épaisseur par rapport au parement) ou épouse la forme des pierres (il est alors affleurant). Dans de rares exemples l'enduit vient recouvrir la chaîne d'angle.



Arrêt droit de l'enduit.



Enduit suivant le tracé des pierres.



Enduit masquant l'angle.



Décor de fausse pierre.

Le traitement de l'enduit autour des portes et fenêtres reprend les mêmes principes que ceux présentés pour les chaînes d'angle : arrêt droit de l'enduit, enduit épousant la forme des pierres, ou enduit venant couvrir des encadrements en brique foraine (imitation de la pierre).



Arrêt droit de l'enduit, affleurant.



Arrêt droit de l'enduit, saillant.



Enduit épousant la forme des pierres.



Enduit fin imitant la pierre de taille.

Une partie des dépendances du château de La Vère conserve un décor d'enduit lissé formant un quadrillage sur un fond d'enduit brossé. Ce même type de décor est visible sur deux maisons du hameau de Laval (commune de Puycelsi).



Vue d'ensemble des façades des dépendances du château de La Vère.



Différence de texture, enduit brossé pour le fond et lissé pour le décor.

## Les menuiseries

Les menuiseries sont des éléments fragiles, moins pérennes que les éléments architectoniques, souvent enjeux des modes et de la concurrence de matériaux engageant de moindres frais d'entretien. L'inventaire du bâti a

permis de mesurer le remplacement systématique des menuiseries anciennes, quelques modèles des XVIIIème et XIXème siècles sont présentés dans cette partie.

### Les menuiseries des baies commerciales : devanture en retrait ou devanture en applique

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'achat des marchandises se fait à l'intérieur de la boutique. Une menuiserie vitrée sert à éclairer la pièce et à présenter les marchandises positionnées derrière la vitrine. Au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il existe deux types de devantures commerciales, la devanture en retrait, posée



Deux devantures en retrait, fermées par des aies

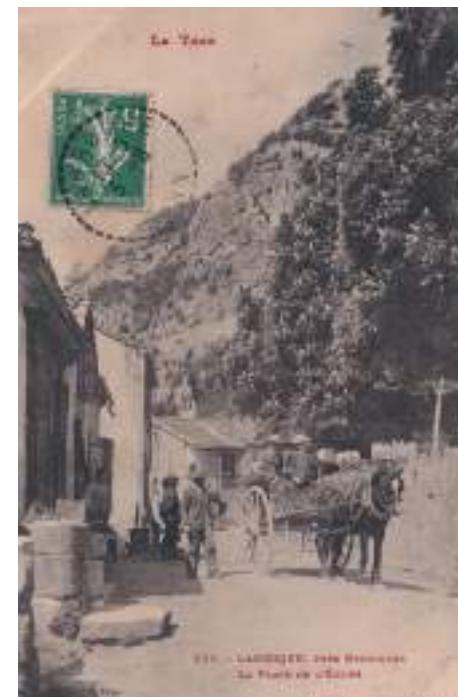


Une devanture en retrait du XVIII<sup>e</sup> siècle à Toulouse.

Les aies sont des panneaux amovibles en bois qui protègent les parties vitrées et empêchent les intrusions quand la boutique est fermée.



en feuillure, qui est la plus ancienne et la devanture en applique qui apparaît au XIX<sup>e</sup> siècle. A Larroque, n'ont été préservés que deux devantures en retrait mais sur une carte postale ancienne on peut voir une devanture en applique sur la place de l'église.



Devanture en applique, place de l'église



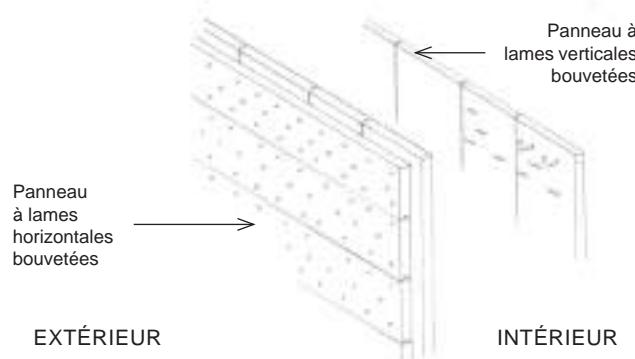
Devanture en applique, devant une serlienne.

## Les portes

Élément de transition entre l'intérieur et l'extérieur, la porte matérialise et symbolise l'entrée de la maison. Dans la composition de la façade, l'encadrement et la menuiserie ont un rôle important en participant à la qualité et richesse architecturale de l'édifice. Trois modèles vantaux de portes ont été recensés.

*Le vantail à lames croisées : un panneau extérieur à lames horizontales assemblées par des clous forgés à un panneau à lames verticales bouvetées.*

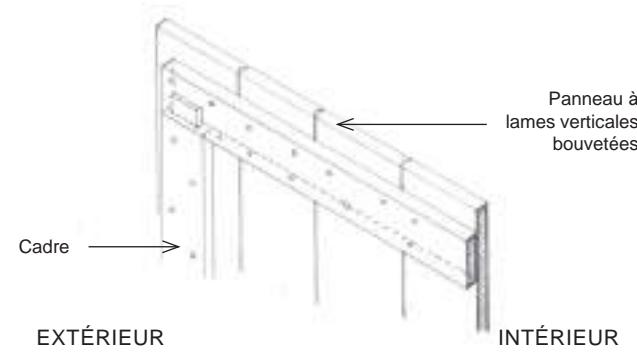
*Un exemple conservé, la menuiserie d'un bâtiment utilitaire.*



Vantail à lames croisées.

*Vantail à cadre : un panneau à lames verticales renforcé côté extérieur par un cadre ; le panneau et le cadre sont assemblés par des clous forgés.*

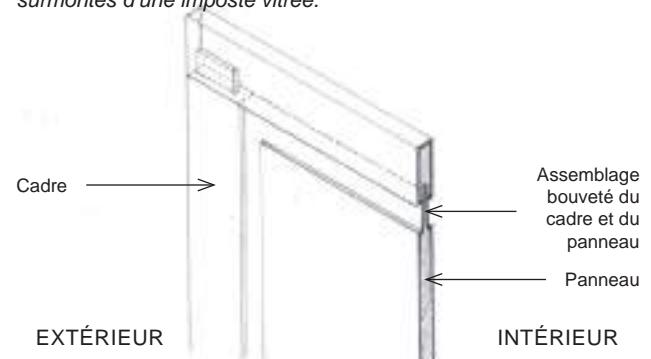
*Les menuiseries conservées sont nombreuses.*



Porte piétonne, vantail à cadre.

*Vantail à panneaux : vantail constitué d'un cadre dans lequel vient s'encaisser un panneau.*

*Ce type de menuiseries est surtout présents sur les façades des maisons cossues avec des portes bâtardees dont les vantaux sont surmontés d'une imposte vitrée.*



Porte charretière, vantail à cadre.



Porte bâtarde, vantail à panneaux.



*Les portes des maisons cossus ont souvent une imposte vitrée qui permet d'éclairer la distribution. Les petits-bois découplant le châssis peuvent former des motifs décoratifs.*

### Les châssis des fenêtres

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'emploi de la fenêtre dite à la française se généralise. La conception de la menuiserie évolue pour améliorer l'étanchéité à l'air et à l'eau. Elle est composée d'un cadre dormant fixé dans la feuillure par des pattes de scellement et d'un ou deux vantaux dit ouvrants. Le vantail ouvrant est divisé par des petit-bois qui reçoivent le vitrage. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècles les vitrages sont de petites dimensions. Leur taille s'agrandit durant le XIX<sup>e</sup> siècle. La proportion du vitrage est carré ou rectangulaire (rectangle plus haut que large).

La menuiserie de la fenêtre est un ouvrage fonctionnel participant au confort intérieur : protection contre les nuisances extérieures (intrusion, air froid ou chaud, pluie, bruit), ventilation de la maison, éclairage naturel des pièces, vue sur l'extérieur. Elle est aussi un élément important de l'expression architecturale de la façade en dessinant et animant les vides.

*Deux modèles de châssis avec des vitres plus ou moins grandes*



### L'occultation des fenêtres

A Larroque, l'occultation des châssis vitrés des fenêtres est réalisée par des contrevents assez rudimentaires constitués de lames larges verticales renforcées par trois pièces de bois horizontales. Les deux vantaux sont fermés par une autre pièce de bois. Il existent également des contrevents à cadres et d'autres à écharpes pouvant être fermés par une espagnolette.



Contrevents à larges lames verticales.



Contrevents à écharpes.



Contrevents à cadre.



Seul exemple de persienne.



Organes de rotations : pentures évasé ou en flèche.



Organe de fermeture : l'espagnolette.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

### 3. Larroque

*Les objectifs du PVAP*

Envoyé en préfecture le 23/07/2025



Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

## 3.1 LES QUATRE ZONES DU PVAP

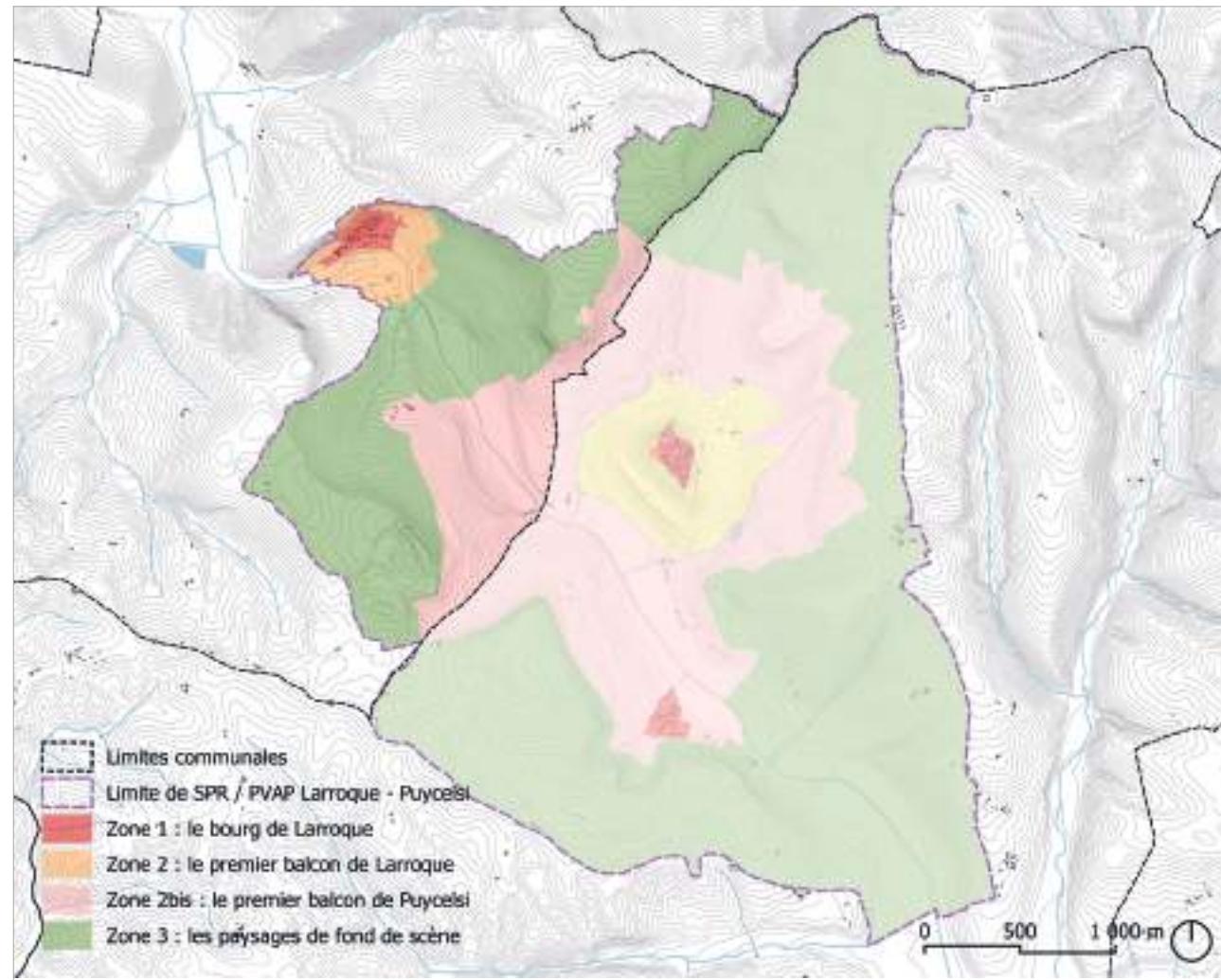
Quels sont les éléments et les valeurs qui constituent l'identité du site et sont essentiels à préserver ?

La valeur des paysages de Larroque sont essentielles à la mise en scène du village, niché dans un écrin paysager au pied d'une impressionnante falaise calcaire. Chaque ajout non contrôlé pourrait mettre à mal la beauté du lieu qui en fait l'attrait.

Nous avons donc arpентé ce territoire en cherchant ce qui en faisait le caractère, l'identité rurale et paysagère.

Les trois zones du PVAP correspondent ainsi aux entités paysagères et historiques ainsi qu'aux typologies architecturales mises en évidence au cours du diagnostic.

- La zone 1 correspond au **bourg de Larroque**.
- La zone 2 correspond au **premier balcon**, formé par les routes et chemins qui remontent sur les pentes, en face de la ville, avec une forme de « point de vue continu », panoramique.
- la zone 2bis correspond à la partie du **premier balcon de Puycelsi**, débordant sur le territoire communal de Larroque. Cette zone contourne le glacis de Puycelsi et permet des vues remarquables sur le bourg.
- Enfin, la zone 3 correspond aux **paysages de fond de scène** formés par les paysages ruraux qui vont jusqu'à la limite du bassin versant patrimonial c'est-à-dire jusqu'au lignes de crêtes des pentes qui font face à la ville.



## A. Le bourg de Larroque

### Présentation de la zone 1

Niché au cœur de plusieurs entités paysagères, le massif forestier de la Grésigne au nord, la vallée cultivée de La Vère au sud-est et les gorges de La Vère au sud-ouest, le bourg de Larroque correspond à la première zone de SPR dont les constructions sont adossées contre la falaise calcaire de la Vallée de La Vère.

Entretenant un fort lien de co-visibilité avec Puycelsi, le bourg de Larroque est riche d'un patrimoine médiéval encore présent aujourd'hui. D'un point de vue urbain, le bourg a conservé au cours du temps son tracé originel avec notamment la persistance du parcellaire, des îlots et des espaces publics médiévaux. En effet, l'organisation urbaine du bourg de Larroque est caractéristique de l'époque médiévale avec des rues aux tracés sinuieux, courbes et dissymétriques. Cet effet pittoresque dans le bourg est accentué par la topographie du site avec des rues en pente et renforcé par la qualité des sols des espaces publics : places au centre d'îlots, en belvédère sur le paysage, parvis, rues, venelles, impasses,etc.

D'un point de vue architectural, le bourg conserve encore quelques maisons du Moyen-âge mais est surtout caractérisé par des constructions caractéristiques des XVIIIème et XIXème siècles. Le bâti se caractérise par la multiplicité des modes de bâtir (pan de bois et maçonnerie) et des matériaux de construction (pierre de taille en calcaire et grès, terre cuite, terre crue, bois, etc).

### Enjeux de la zone 1

#### Enjeux urbains et espaces publics :

##### *Conservation de la forme urbaine*

- Respect des règles d'alignement sur rue, de mitoyenneté, d'implantation du bâti sur la parcelle, de gabarit, de forme
- Respect des dispositions et structures du parcellaire
- Permettre des transformations mesurées de ce patrimoine urbain pour redonner envie de vivre dans les centres-bourgs.



Rue de la Mulatière, centre-bourg de Larroque.

### *Les espaces publics*

- Conserver les vides urbains publics (places, rues, venelles, impasses...)
- Avoir une cohérence d'ensemble pour l'aménagement des espaces publics en tenant compte des spécificités des espaces publics constitués à différentes périodes
- Penser des espaces publics de qualité pour contrebalancer l'absence de jardins privés
- Réduire le nombre de places ou limiter l'impact visuel des voitures par des aménagements publics réfléchis ;
- Réintroduire le végétal sur les espaces publics de la ville médiévale, arbres et plantations en pied de façades par exemple.

### *Les espaces libres privés*

- Protéger les jardins et les cours identifiés sur le plan de protection
- Conserver les espaces libres privés en cœur d'îlot car ces cours et jardins offrent des respirations dans le tissu dense de la ville médiévale.

### *Le végétal dans la ville*

- Protéger et conserver les éléments arborés identifiés comme remarquables sur les espaces libres publics et privés.

### *Les vues remarquables*

- Préserver les vues vers le grand paysage depuis les bourgs, sans les obstruer par des obstacles.

### Enjeux architecturaux :

- Protéger, conserver, restaurer et réhabiliter les édifices protégés au titre du PVAP (constructions à la valeur architecturale remarquable, les constructions à la valeur architecturale intéressante, les constructions participant à l'ambiance urbaine) dans le respect de leur architecture et de leurs modes de bâti
- Protéger et mettre en valeur les éléments particuliers
- Protéger et mettre en valeur les vestiges archéologiques : rempart, traces de maisons médiévales

- Favoriser l'intégration des constructions ne présentant pas un intérêt patrimonial
- Permettre l'adaptation de certaines maisons aux nouveaux modes de vie :
  - apporter de la lumière en fond de parcelle pour les édifices mono-orientés ;
  - créer des espaces extérieurs pour les maisons sans jardin ou cour.
- Valoriser une architecture contemporaine qui s'intégrera par son implantation, sa forme et sa matérialité au contexte urbain de centre-bourg
- Promouvoir les économies d'énergie par l'adoption d'isolant en matériaux géo-biosourcés en intérieur tant au niveau mur que toiture
- Promouvoir des stratégies de photovoltaïques en coopérative au sol plutôt qu'en individuel.



Le bourg de Larroque dans son écrin paysager.

## B. Le premier balcon de Larroque, de Puycelsi et les paysages de fond de scène

### Présentation des zones 2, 2bis et 3

Le tracé du périmètre de la zone 2 a été établi afin de préserver les espaces naturels de ce que nous appelons le « premier balcon » de Larroque, qui correspond aux terrains qui donnent des vues directes sur la ville. Nous pensons tant au haut de la falaise qui surplombe le village que les terrains sur la rive gauche de La Vère qui donnent, là aussi, des vues directes.

L'objectif de cette zone réside également dans le fait de protéger et de mettre en valeur l'architecture des constructions anciennes, tout en veillant à une meilleure intégration des constructions récentes existantes et des futures constructions à venir. La préservation de cette zone végétale et des vues remarquables qu'elle permet sur le village est également un enjeu majeur du Site Patrimonial Remarquable.

Le tracé du périmètre de la zone 2bis a été établi afin de préserver les espaces naturels et agricoles du premier balcon de Puycelsi et de protéger et mettre en valeur l'architecture des constructions existantes qui s'y trouvent. Comme pour le premier balcon de Larroque, la préservation de cette zone végétale et des vues remarquables qu'elle permet est un enjeu majeur du Site Patrimonial Remarquable.

Plus loin, le tracé du périmètre de la zone 3 a été établi afin de préserver et mettre en valeur le paysage rural du territoire communal de Larroque. Composée d'espaces naturels et agricoles, cette zone se définit comme le fond de scène du bourg et vient s'inscrire jusque dans les limites du périmètre du Site Patrimonial Remarquable.

Au vu de leur caractéristiques architecturales et paysagères, ces trois zones regroupent des enjeux similaires. Il sera donc proposé d'établir des prescriptions communes de préservation du bâti et de leur environnement. Toutefois, étant des entités à part entières, des prescriptions singulières seront établies concernant les caractéristiques paysagères de ces milieux.

### Enjeux urbains et espaces publics :

#### Conservation de la forme paysagère

- Hors les zones constructibles au PLU, on évitera au maximum la construction neuve dans la zone du premier balcon afin d'éviter d'obstruer les vues sur le bourg de Larroque. De même, dans la zone des paysages de fond de scène, on limitera au maximum la construction afin de préserver cette entité paysagère ;
- Sur les constructions existantes de ces deux zones, on permettra des transformations mesurées du bâti.

#### Les espaces publics

- Conserver les vides publics (chemins, sentiers, patus...) ;
- Avoir une cohérence d'ensemble pour l'aménagement des espaces publics en tenant compte des spécificités de l'ambiance paysagère ;
- Mettre en scène et entretenir les chemins de grandes randonnées ;
- Préserver les ponts sur les rus et les clôtures de pierres sèches.

#### Les espaces libres privés

- Favoriser l'agriculture raisonnée avec maintien des haies, des cépées, etc. ;
- Permettre toutes sortes de cultures végétales sans jamais bloquer les vues.

#### Les vues remarquables

- Préserver les vues existantes vers le grand paysage et vers le bourg depuis le premier balcon, sans les obstruer par des obstacles ;
- A Puycelsi, des vues particulières ont été repérées et mise en valeur. Cette stratégie pourra être amplifiée.

### Enjeux architecturaux :

- Protéger, conserver, restaurer et réhabiliter les édifices protégés au titre du PVAP (constructions à la valeur architecturale remarquable, constructions à la valeur architecturale intéressante, constructions participant à l'ambiance rurale) dans le respect de leur architecture et de leurs modes de bâtrir ;

- Protéger et mettre en valeur les éléments extérieurs particuliers ;
- Protéger et mettre en valeur les vestiges archéologiques : rempart, traces de maisons médiévales ;
- Favoriser l'intégration des constructions ne présentant pas un intérêt patrimonial ;
- Permettre l'adaptation de certaines maisons aux nouveaux modes de vie ;
- Valoriser une architecture contemporaine qui s'intégrera par son implantation, sa forme et sa matérialité au contexte paysager ;
- Promouvoir les économies d'énergie par l'adoption d'isolant en matériaux géo-biosourcés en intérieur tant au niveau mur que toiture ;
- Promouvoir des stratégies de photovoltaïques en coopérative au sol plutôt qu'en individuel. Il existe de nombreux endroits dans la commune soit en rural soit auprès de hameaux volontaires.



## 3.2 LE PVAP ET LE PLU

La commune de Larroque, appartenant maintenant à la communauté d'agglomération de « Gaillac - Graulhet », doit transférer ces compétences en matière d'urbanisme. Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration, son approbation est prévue pour fin 2026 / 2027. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les modalités réglementaires, graphiques et écrites, du PVAP devront être prises en compte et intégrées.

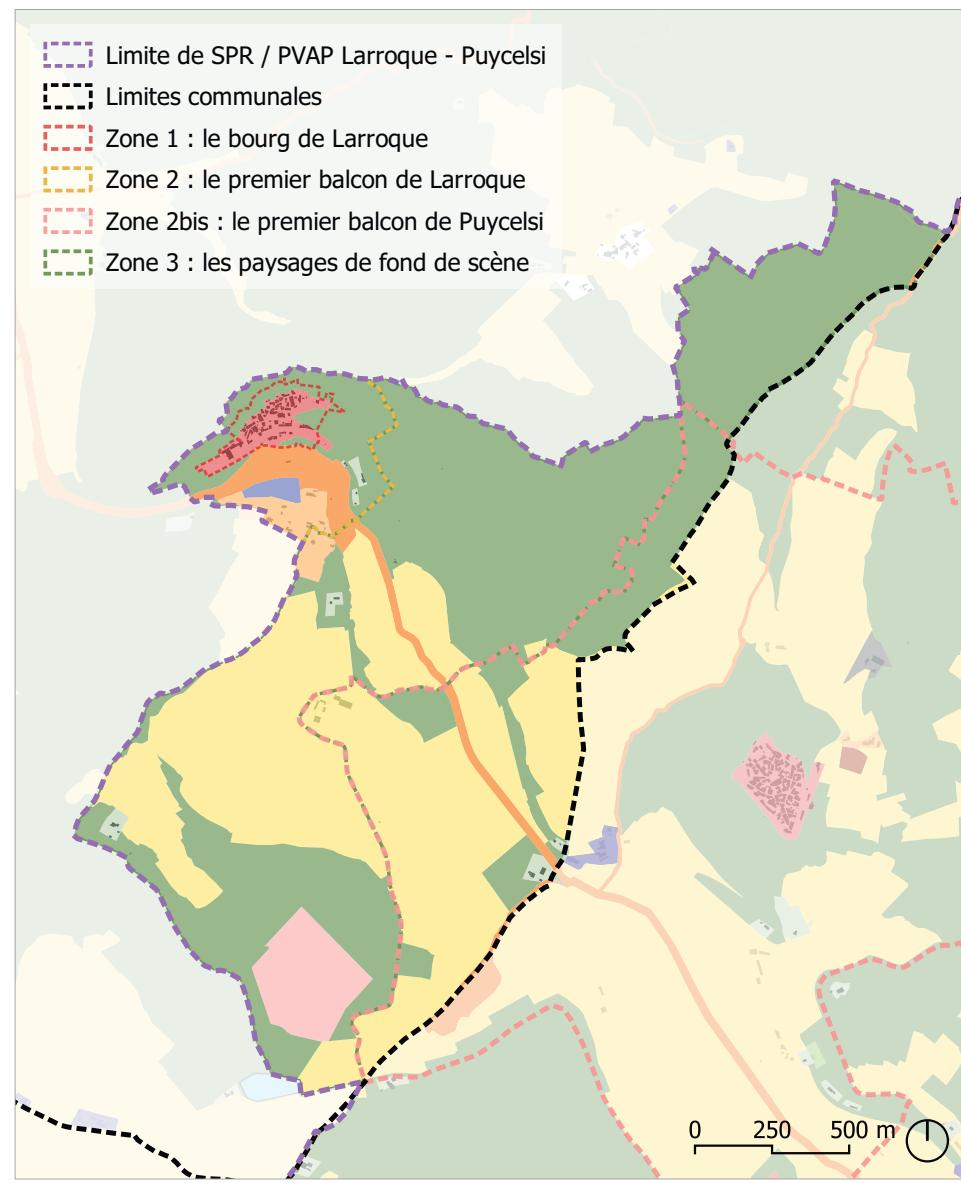
La zone 1 du PVAP (le bourg de Larroque) correspond à la zone U1 du PLU (centre historique) et comprend également une partie de la zone N.

La zone 2 du PVAP (le premier balcon) se développe sur plusieurs zones : N, Np, U2, AU0. La construction neuve étant limitée dans les zones naturelles, seules les zones U2 et AU0 pourront recevoir de nouvelles constructions.

La zone 2bis du PVAP (premier balcon de Puycelsi sur le territoire communal de Larroque) correspond aux zones A, N, Np, N1.

Enfin, la zone 3 du PVAP (les paysages de fond de scène) s'étend sur plusieurs zones : A, N, N1, N3, Ner. Mis-à-part dans la zone Ner dédiée au développement des énergies renouvelables, la construction neuve est limitée dans les autres zones.

- █ U1 : zone urbaine du centre-bourg ancien
- █ U2 : zone urbaine d'extensions récentes et structurations de quartiers et hameaux
- █ A : zone de richesses agricoles
- █ A1 : zone agricole dédiée à la gestion du bâti existant
- █ AU0 : zone à urbaniser
- █ N : zone naturelle
- █ Np : zone naturelle de protection stricte
- █ Ner : zone naturelle réservée au renouvellement des énergies renouvelables
- █ N1 : zone naturelle dédiée à la gestion des bâtis existants
- █ N3 : zone naturelle à vocation d'activités sans lien avec l'agriculture





Les paysages de fond de scène.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

A scenic view of a village street with stone buildings, trees, and a rocky hillside.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE

## 4. Annexes

## Annexes

ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE



Cadastre napoléonien\_1812

## Annexes

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE



Cadastre napoléonien\_1812

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-155\_2025-DE